

## PROFIL DE POSTE



Direction des ressources  
humaines

### Infirmier(e)/Infirmier(e) puériculteur(trice) EAJE Clair de Lune

PRP-GRH 963  
Version 01

Date d'application :  
01/05/2023

<b>Rédaction :</b> GIBAUD Lucile Infirmière puéricultrice Accompagnant Santé	<b>Vérification :</b> P. TOURNADRE REGAIRAZ Directrice EAJE O. SABRI Cadre Supérieur de Santé FF – DS	<b>Validation :</b> V. BERICHEL, Coordonnateur Général des Soins
---	---	--

#### 1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Personnel soignant
Emploi	Infirmier puériculteur(trice) ou infirmier(e)
Métier	Infirmier puériculteur(trice) ou infirmier(e)
% Temps	100

#### 2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'Etablissement d'accueil de jeunes enfants Clair de Lune

#### 3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Horaires à repos variables
- Organisation des congés en alternance avec les autres E.J.E. et l'IDE accompagnant santé

#### 4. AFFECTATION

POLE	Direction
Structure interne	Ressources humaines
Unité	EAJE <i>Clair de lune</i>
Unité fonctionnelle	1231

#### 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Au cœur d'un grand parc arboré, les 3 unités de l'Etablissement « Clair de Lune » accueillent les jeunes enfants des salariés du Centre Hospitalier et des établissements ayant passé convention avec l'hôpital. Le bâtiment est entouré de 4 grands jardins aménagés et l'équipe comprend 40 professionnels.



Direction des ressources  
humaines

**Infirmier(e)/Infirmier(e) puériculteur(trice)  
EAJE Clair de Lune**

PRP-GRH 963  
Version 01

Date d'application :  
01/05/2023

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

En lien avec le directeur, le directeur adjoint et l'infirmier(e) accompagnant santé

- Accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif en créant un cadre sécurisant et des temps d'éveil adaptés à son âge et à ses besoins.
- Participer à l'accueil des parents en favorisant un climat de confiance et de dialogue.
- Assurer un rôle d'encadrement, de formation, de collaboration dans l'élaboration et la mise en place des projets, auprès des professionnels sous sa responsabilité.
- Améliorer la qualité de prise en charge des enfants sur les horaires à faible effectif de professionnels
- Coordonner l'administration des traitements en lien avec les familles, s'assurer de la traçabilité de toutes les parties.
- Organiser l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique
- Savoir établir le lien avec la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes en prévention de la maltraitance

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

Relation à l'enfant

- Accueillir et observer l'enfant : participer à sa prise en charge sur les temps de vie quotidiens (changes, repas, sieste...) en tenant compte de son entourage, du cadre familial, des contraintes professionnelles des parents.
- Mettre en place des activités d'éveil : en fonction de l'âge, du nombre d'enfants, des moyens disponibles, du projet du groupe et de la structure.

Relation aux familles

- Accueillir et communiquer : mettre en confiance, les écouter, les rassurer et les faire participer à une démarche Co-éducative.
- Faire les transmissions orales et écrites quotidiennes du déroulement de journée de l'enfant, suivre son développement psychomoteur et affectif, reporter ces observations dans le dossier de l'enfant.

Relations à l'équipe sur les horaires à faible effectif de professionnels /direction:

- Améliorer le suivi de la qualité des échanges et formation des professionnels sur les transmissions avec les familles à l'écrit et à l'oral
- Améliorer l'organisation du travail, l'anticipation des unités et la préparation des locaux
- Contribuer à l'évaluation annuelle des professionnels sous sa responsabilité
- Assurer la cohérence du travail d'équipe (formalisé par la préparation et rédaction du bilan pour les réunions : direction/collègues /E.J. E), être garant du respect de ses décisions.
- Savoir motiver et dynamiser l'équipe : valoriser les compétences de chacun en déléguant et responsabilisant les personnes dans leur travail



Direction des ressources  
humaines

**Infirmier(e)/Infirmier(e) puériculteur(trice)  
EAJE Clair de Lune**

PRP-GRH 963  
Version 01

Date d'application :  
01/05/2023

Lien avec l'infirmier(e) puériculteur(trice) Accompagnant Santé et le médecin Référent Santé, après formation et par délégation :

- S'assurer de l'application et de la traçabilité des protocoles et procédures dans le domaine de l'hygiène des locaux, de la santé, du développement des enfants.
- S'assurer du suivi des commandes de repas, d'épicerie, de produits pharmaceutiques, d'entretiens des locaux, de fournitures et de matériel divers par les professionnels de l'équipe
- Prendre le relai pour assurer la formation de l'ensemble des professionnels de santé à l'administration des médicaments.

## 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Assurer la continuité de la fonction de direction : en l'absence du responsable, de l'adjoint ou de l'infirmier(e) puériculteur (trice) : Faire appliquer le règlement de fonctionnement de la crèche : pouvoir rappeler en cas de besoin les règles de fonctionnement tant aux parents qu'à l'équipe.
- Organiser son travail et celui de l'équipe, dans le respect des ratio d'encadrement
- Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions du domaine Petite enfance.
- Participer aux séances d'analyse de la pratique avec l'équipe « éducateurs de jeunes enfants »

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Savoir-faire évoluer sa pratique par la formation continue.
- Savoir s'auto évaluer, remettre en question ses pratiques et se fixer des objectifs.
- Etre rigoureux dans la transmission des informations.
- Respecter le secret et la discrétion professionnelle.
- Savoir repérer les risques de maltraitance et en rendre compte.
- Connait les techniques de communication

## 10. FORMATION EXIGEE

Diplôme d'infirmier(e) ou d'infirmier(e) puériculteur(trice)